

# CAHIER DE RECHERCHE

## *De la reconnaissance du Québec à celle des Québécois : retour sur la reconnaissance de la nation par le gouvernement de Stephen Harper à l'automne 2006*

Par Mathieu Bock-Côté, *sociologue et chercheur associé à  
l'Institut de recherche sur le Québec*

**Avril 2007**



*Institut de recherche  
sur le Québec*



# Résumé

**L'AMORCE D'UN DÉBAT SUR LA NATION QUÉBÉCOISE** dans la course au leadership du Parti libéral du Canada à la fin de l'été 2006 aura mené la Chambre des communes du Parlement fédéral, sous l'initiative du premier ministre Stephen Harper, à voter une motion consacrant partiellement sa reconnaissance à la fin de l'automne 2006. Plusieurs parmi les commentateurs ont soutenu que s'ouvrirait ainsi un chantier permettant à long terme l'approfondissement de la différence québécoise dans l'ensemble fédéral. Après le durcissement post-référendaire du pouvoir fédéral pilotant au Québec l'application d'un plan B confisquant le droit à l'autodétermination du Québec, ce dernier disposerait enfin d'un interlocuteur à Ottawa disposé à satisfaire une partie de ses revendications, notamment celle de sa reconnaissance comme nation. Mais au-delà des apparences, il n'est aucunement certain que cette reconnaissance s'inscrive en continuité avec les demandes historiques du Québec et la vision du Canada qu'elles exprimaient. Loin d'envisager la constitutionnalisation d'un pouvoir québécois différencié dans l'ensemble canadien comme on le prévoyait encore au moment de l'Accord du lac Meech, la récente reconnaissance du parlement fédéral consacre en fait le parachèvement du trudeauisme en dissociant la reconnaissance du Québec comme nation des effets politiques qu'une telle reconnaissance aurait dû générer, la mise en place d'un statut particulier accroché à la spécificité de la différence québécoise consacrant formellement sa spécificité dans le cadre fédéral. En fait, c'est à l'intérieur des paramètres historiques et constitutionnels de la culture politique post-1982 que le Canada a consacré une certaine reconnaissance québécoise, ce qui tend à la neutraliser en la dépolitisant fondamentalement. Au sens propre, cette reconnaissance ne sera que symbolique et ne pourra servir à consacrer la différence québécoise sur le plan institutionnel et global. Pour le dire concrètement, c'est dans la perspective d'une citoyenneté multiculturelle que le pouvoir fédéral cherche à dissoudre une différence québécoise qui prétendait plutôt structurer le Canada selon la perspective dualiste héritée de son esprit fondateur. On peut donc en conclure que le Québec n'a aucunement intérêt à reconnaître dans les récentes initiatives du gouvernement fédéral une avancée de ses revendications historiques mais plutôt un recul considérable consacrant en fait la dissolution de ses aspirations dans les paramètres politiques d'une constitution que ses gouvernements successifs ont toujours considérée comme inacceptable.

## Notice biographique

**MATHIEU BOCK-CÔTÉ EST CANDIDAT AU DOCTORAT** en sociologie à l'Université du Québec à Montréal et consacre sa thèse aux origines nationalistes de la Révolution tranquille, après avoir terminé une maîtrise en sociologie à la même université consacrée à la dénationalisation de la conscience historique québécoise dans les années suivant la défaite référendaire de 1995. Il est l'auteur de plusieurs articles, notamment dans les revues *Argument*, *Combats*, *Controverses* et *Horizons philosophiques*, *Le Devoir* et *La Presse*. Il est chercheur associé à l'Institut de recherche sur le Québec depuis janvier 2007.

# Table des matières

Résumé .....	p. 1
Notice biographique .....	p. 1
Introduction .....	p. 3
Une ouverture à la vision québécoise du Canada ? .....	p. 5
Une nouvelle donne stratégique ? .....	p. 8
La culture politique du Canada post-1982.....	p. 10
De Meech à Charlottetown : le dernier sursaut du Canada historique.....	p. 12
Renaissance du Canada historique ? .....	p. 15
De la reconnaissance du Québec à la reconnaissance des Québécois : neutraliser la reconnaissance québécoise en la dépolitisant .....	p. 16
Conclusion.....	p. 18

Le Comité scientifique de l'Institut de recherche sur le Québec garantit la rigueur de la démarche entreprise dans la présente étude. Cependant, les propos et opinions exprimées n'engagent que l'auteur.

# Introduction

**C'est une controverse canadienne:** à l'automne 2006, le candidat alors en première place dans la course à la direction du PLC déclarait que la reconnaissance du Québec comme nation dans la constitution canadienne serait parmi les priorités de son gouvernement après les prochaines élections fédérales. Ainsi faudrait-il reconnaître « la nation québécoise au sein du Canada » puis « officialiser » cette démarche dans le texte constitutionnel canadien. La constitutionnalisation de cette « réalité historique et sociale » était, selon ses partisans, nécessaire à la reconstruction du Parti libéral du Canada au Québec. « Il faut, affirmait Michael Ignatieff, être à l'écoute des préoccupations des Québécois. Il faut envoyer un message positif que nous avons écouté, que nous avons changé, que nous allons présenter une nouvelle vision aux Québécois »<sup>1</sup>. Cette ouverture à la dimension nationale de l'identité québécoise était qualifiée par l'éditorialiste André Pratte de « véritable révolution dans la philosophie fédéraliste des héritiers de Pierre Trudeau »<sup>2</sup>. Ouverture d'autant plus nécessaire que le Canada entreprendrait ainsi sa réconciliation avec sa province dissidente dans des circonstances marquées par le discrédit des élites liées au fédéralisme rouge suite aux révélations en cascade d'une commission Gomery reposant en bonne partie sur le procès de la ligne dure envers le Québec. Ce retournement stratégique du parti traditionnellement gardien d'un nationalisme pancanadien aura néanmoins profondément heurté l'électorat des provinces anglophones, bousculé dans ses

certitudes identitaires et certainement pas disposé à rouvrir un problème québécois résolu par les résultats du référendum de 1995. Dans les provinces anglophones, c'était d'ailleurs pour critiquer la proposition qu'on acceptait d'en discuter, les autres candidats dans cette course à la chefferie s'en défiant suffisamment pour entraîner sa décompression dans une reformulation qui l'amputait de sa seconde partie, consacrée à la constitutionnalisation de la différence québécoise.

On le sait, pour accentuer la crise et la détourner dans une perspective souverainiste, le Bloc québécois importa le

## Il s'agirait de confronter le Canada anglais à son intransigeance en démontrant encore une fois sa fermeture au phénomène national québécois ...

21 novembre cette discussion à la Chambre des communes en espérant mettre en échec la stratégie québécoise des partis fédéralistes<sup>3</sup>. Il s'agirait de confronter le Canada anglais à son intransigeance en démontrant encore une fois sa fermeture au phénomène national québécois, pour ensuite appeler l'électorat francophone à constater la conjugaison désormais impossible de l'identité québécoise avec le fédéralisme canadien. Contre toute attente, c'est alors qu'intervint le premier ministre Stephen Harper, en annonçant son désir de

<sup>1</sup> <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2006/11/24/010-nation-qc-ilsontdit.shtml>

<sup>2</sup> André Pratte, « La Révolution libérale », La Presse, 23 octobre 2006, A20

<sup>3</sup> C'est une même démarche qui aura conduit les souverainistes à centrer exclusivement leur discours ces dernières années sur la question du déséquilibre fiscal. Pour une critique de la stratégie de l'indignation forcée par les partis souverainistes, qui limite leur capacité stratégique et offensive, on lira Jacques Beauchemin, « Miser sur Stéphane Dion ? Plutôt recentrer le discours », Le Devoir, 9 décembre 2006, C5

consacrer cette démarche dans une motion reconnaissant « *que les Québécoises et les Québécois forment une nation à l'intérieur d'un Canada uni* »<sup>4</sup>. C'était chose faite le 27 novembre, avec un appui majoritaire de la Chambre des communes et malgré la démission du ministre Michael Chong déclarant cette perspective contraire à la défense d'une citoyenneté canadienne multiculturelle et égalitaire. Conséquence de cela, c'est le chantier de la « réconciliation canadienne » qui s'ouvrirait enfin. Contre le centralisme fédéral auquel le PLC aurait habitué l'électorat depuis un quart de siècle, l'autonomie québécoise serait respectée, dans une pratique du fédéralisme découplée du nationalisme pancanadien des héritiers déclarés de 1982. Désormais, les Québécois pourraient considérer le Canada comme une authentique communauté politique fédérale, accueillant correctement leur identité et les accommodant dans la mesure du possible, comme l'aurait doublement démontré l'actuel gouvernement canadien en acceptant une représentation québécoise à l'Unesco et en travaillant sérieusement à combattre le déséquilibre fiscal.

---

<sup>4</sup> La résolution se lisait ainsi : « Que cette chambre reconnaisse que les Québécoises et les Québécois forment une nation à l'intérieur d'un Canada uni ». Pour un rappel des événements, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/24/009-nation-qc-accueil.shtml>

<sup>5</sup> Sur les motifs du démissionnaire, on consultera <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/27/005-chong-demission.shtml>

<sup>6</sup> Christian Dufour a souvent rappelé que la vision québécoise du Canada reposait en bonne partie sur une défense convaincue d'un principe fédéral fort contre les canadianistes à la Trudeau désirant concentrer le pouvoir au sein des institutions communes pour investir une fois pour toutes le destin francophone dans l'ensemble canadien. Christian Dufour, *Lettre aux souverainistes québécois et aux fédéralistes canadiens qui sont demeurés fidèles au Québec*, Stanké, 2000, p. 103-111. On trouve aussi ces considérations dans Christian Dufour, Rétablir le principe fédéral : la place du Québec dans l'union sociale canadienne, *Enjeux Publics*, Janvier 2002, vol.3, n.1, 27 p. La chose est d'autant plus vraie qu'historiquement, c'est dans le cadre fédéral que la nation « canadienne-française » a pu restaurer partiellement son existence politique au moment de la confédération malgré la volonté des pères fondateurs du Canada qui souhaitaient mettre en place un État unitaire. A.I. Silver, *The French-Canadian Idea of the Confederation, 1864-1900*, 1997, 283 p.

# Une ouverture à la vision québécoise du Canada ?

**C'est dans son discours** de Jonquière à la fin décembre 2006 que le chef du gouvernement fédéral donnait le sens de cette ouverture par étapes au Québec en l'inscrivant dans une certaine conscience historique canadienne retravaillée par la vision québécoise du Canada. « *Parmi les réussites de notre nouveau gouvernement dont je suis le plus fier, il y a la reconnaissance par le Parlement canadien du fait que les Québécoises et les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni. Nous avons franchi un pas historique. Parce qu'en adoptant cette résolution, les Canadiens ont dit oui aux Québécois, et les Québécois ont dit oui au Canada [...].* » Cette commune acceptation d'un Canada différencié récapitulait les circonstances difficiles de sa genèse reconnaissait surtout au Québec le rôle de seule nation authentiquement fondatrice, ce qui pourrait aisément passer pour une mobilisation de la profonde identité québécoise au service de la cause fédéraliste. « *La réalité, c'est que les Québécois ont fondé le Canada. Et ils ont puissamment contribué, génération après génération, à en faire une des grandes réussites de l'histoire. [...] En réalité, le Canada a réussi parce que la nation québécoise en fait partie* »<sup>7</sup>. Cœur historique du pays, le Québec serait aussi dépositaire d'une certaine expérience de la fédération appelée à s'investir dans la culture politique dominante et le discours des partis l'articulant.

Que le discours québécois du chef conservateur trouve en bonne partie sa cause dans la situation minoritaire de son gouvernement à la Chambre des communes va de soi. D'abord pour d'élémentaires raisons parlementaires, un gouvernement assiégé par une opposition plus forte que lui étant contraint à faire preuve de plus de créativité politique qu'un autre confortablement assuré de son mandat. Mais plus profondément, la géographie électorale du Canada aura pesé sur le calcul politique du

premier ministre. Le massif électoral ontarien demeurant traditionnellement fidèle au PLC par nationalisme pancanadien (et aussi par centrisme fiscal, social et culturel, mais c'est une autre question qu'il n'est pas nécessaire de soulever dans le cadre de la présente étude<sup>8</sup>) un éventuel réalignement sur la scène fédérale passant par la construction d'une alternative politique à la grandeur du Canada suppose la mise en scène d'une ouverture explicite au Québec de la part d'un Parti conservateur hégémonique dans les provinces de l'Ouest. Il s'agit alors de conquérir un électoralat francophone renouvelant depuis une dizaine d'années son appui aux souverainistes du Bloc québécois et suffisamment important dans l'équation politique canadienne pour forcer au moins partiellement la réouverture de la question nationale sur la scène fédérale. Contre la ligne dure du Parti libéral du Canada,

... la construction d'une alternative politique à la grandeur du Canada suppose la mise en scène d'une ouverture explicite au Québec de la part d'un Parti conservateur hégémonique dans les provinces de l'Ouest.

c'est une offre politique particulière au Québec que doit formuler le Parti conservateur, ce qui l'amène nécessairement à concéder quelques éléments au nationalisme québécois, manœuvre qui n'est pas sans lien non plus avec les attentes particulières de l'électorat québécois envers lui depuis les années Mulroney<sup>9</sup>.

Au Québec aussi, malgré l'apaisement

<sup>7</sup> Stephen Harper, « Un pas historique », La Presse, 19 décembre 2006, A26

<sup>8</sup> On dira néanmoins de la culture politique ontarienne qu'elle a été la plus trudeauisée de l'ensemble canadien, à l'exception peut-être de la culture politique du progressisme cosmopolite montréalais qui traverse les clivages partisans québécois. John Ibbitson, *The Polite Revolution. Perfecting the Canadian Dream*, M&S, 2005, 270 p.

<sup>9</sup> Cette alliance stratégique entre les provinces de l'Ouest et le Québec contre l'hégémonie centraliste du pouvoir ontarien a été proposée à quelques reprises par des penseurs politiques albertains, à la recherche d'une combinaison politique susceptible d'engager le Canada dans une décentralisation substantielle reposant sur les particularismes régionaux et nationaux qu'il abriterait. Il s'agirait ainsi de contourner le mur ontarien des conservateurs en conjuguant les intérêts québécois et albertains pour un fédéralisme moins travaillé par l'idéal pancanadien désirant la soumettre à la mathématique égalitaire et abstraite d'une citoyenneté homogène réfractaire aux identités historiques étrangères à la culture politique post-1982. Ted Morton, « Vers une alliance Québec-Alberta ? Ce drôle de couple s'est déjà associé dans le passé », La Presse, 10 juillet 2004, A20



plus ou moins conjoncturel de la lutte pour l'indépendance suite à la dernière défaite référendaire, la question nationale demeure déterminante, structurante de l'espace politique et partisan, comme le reconnaissent d'ailleurs aisément même ceux qui s'en désolent. Un quart de siècle après le coup de force constitutionnel de 1982, le fédéralisme canadien - tel qu'il était et tel qu'il est devenu - demeure problématique, les gouvernements québécois refusant successivement d'entériner un nouvel ordre constitutionnel reposant sur ce que la juriste Eugénie Brouillet aura nommé « *la négation de la nation québécoise* »<sup>10</sup>. Qu'il s'agisse des souverainistes du Parti Québécois, des fédéralistes du Parti libéral du Québec ou des autonomistes de l'Action démocratique du Québec, aucune des formations politiques québécoises ne propose aujourd'hui l'entrée solennelle et formelle du Québec dans le Canada de 1982. Pour le dire autrement, l'ordre constitutionnel canadien demeure contesté par ceux-là même qui le défendent dans une communauté politique se réclamant par ailleurs d'un plein droit à l'autodétermination politique,

### ... aucune des formations politiques québécoises ne propose aujourd'hui l'entrée solennelle et formelle du Québec dans le Canada de 1982.

qu'il s'agisse ensuite d'en faire usage dans une perspective souverainiste ou non. Durable au fil de l'histoire, le conflit canado-québécois s'est poursuivi dans les années 1990 et structure encore les difficiles rapports entre les deux « peuples fondateurs ». Le durcissement fédéral postérieur au dernier référendum sur la souveraineté avec la poursuite du plan B et la promulgation d'une loi sur la clarté détournant dans un juridisme pancanadien le droit à l'autodétermination du peuple québécois n'aura aucunement contribué à raccorder le Québec au Canada, ce qui en amène plusieurs à percevoir dans cette situation un « pourrissement » institutionnel destructeur pour l'identité québécoise.

Cette dynamique aura néanmoins généré les éléments d'un éventuel et paradoxal

déblocage politique. Car la lutte sans cesse menée contre leur identité nationale par le pouvoir fédéral aura préparé les Québécois à accueillir avec sympathie un discours centré sur la reconnaissance de leur différence. Les circonstances actuelles correspondent en bonne partie à ce réchauffement prévisible des relations canado-québécoises hérité du changement de gouvernement dans la capitale fédérale. On le sait, le Parti conservateur aura percé en bonne partie dans l'électorat francophone en janvier 2006 en cherchant délibérément l'appui d'un certain nationalisme québécois<sup>11</sup>. Ce pari lui aura réussi. Il aura surtout enclenché en quelques mois une dynamique nouvelle, inattendue. Du jacobinisme libéral au provincialisme relatif des conservateurs, la différence n'est pas artificielle pour le Québec. Mais au-delà de cet assouplissement d'un fédéralisme avec son respect pour l'autonomie de ses entités constituantes, c'est d'une autre philosophie de l'expérience canadienne dont se réclame le chef du gouvernement fédéral, la reconnaissance de la nation québécoise marquant symboliquement

– et apparemment fondamentalement – sa différence avec la doctrine constitutionnelle du PLC. C'est un autre Canada qui se construirait sous l'autorité affirmée du Parti conservateur, un Canada héritant de son histoire et ne cherchant plus à la dépasser. Surtout, un Canada donnant au Québec l'occasion d'élargir ses marges de manœuvre dans les domaines considérés nécessaires à la préservation de sa différence, de son identité.

C'est en « *reconnais[sant] le caractère positif* » de cette motion que l'Assemblée nationale accueille l'ouverture fédérale, sans éviter de rappeler qu'elle ne diminuait en rien ses pouvoirs et privilèges<sup>12</sup>. Cette perspective fut aussi celle de la plupart des commentateurs qui s'empressèrent d'inviter les Québécois à considérer dans l'ensemble de ses conséquences la nouvelle donne politique qu'elle créait. C'est l'ensemble de la classe politique et

<sup>10</sup> Eugénie Brouillet, *La négation de la nation. L'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*, Septentrion, 2005, 478 p.

<sup>11</sup> On retrouvera ici le lien vers le texte officiel du discours du chef conservateur devant la Chambre de commerce de Québec. <http://www.conservateur.ca/media/20051219-Speech-Harper2-f.pdf>

<sup>12</sup> On trouvera à cette adresse le communiqué gouvernemental : <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2006/27/c9189.html>. Et à cette deuxième adresse le texte exact de la résolution : [http://www.saic.gouv.qc.ca/institutionnelles\\_constitutionnelles/20061130-resolution-nation.pdf](http://www.saic.gouv.qc.ca/institutionnelles_constitutionnelles/20061130-resolution-nation.pdf)



médiatique qui accueillit favorablement le geste du gouvernement fédéral. Ainsi, le directeur du *Devoir*, sans pour autant s'enthousiasmer par rapport au gouvernement conservateur, distinguait quand même la politique québécoise de Stephen Harper de celle de ses prédécesseurs. « *Même si on peut imputer à son auteur des motifs partisans, il est vrai que, pour la première fois depuis le double échec des Accords du lac Meech et de Charlottetown, le Québec se retrouve face à un gouvernement fédéral qui lui manifeste son ouverture. La motion Harper n'a certes pas la même portée qu'un Accord du lac Meech constitutionnalisant plusieurs revendications historiques du Québec, mais il y a une différence remarquable entre l'attitude adoptée aujourd'hui par le gouvernement conservateur et celle des gouvernements libéraux de Jean Chrétien et Paul Martin* »<sup>13</sup>. Comme l'écrivait André Pratte, « *on aurait tort de minimiser l'importance symbolique de ce vote : 94 % des représentants de la population canadienne ont voté en faveur de ce que le premier ministre a appelé un « geste de réconciliation* »<sup>14</sup>. Ce que disait aussi Alain Dubuc en soutenant qu'il « *faut voir cette déclaration, et le fait qu'elle sera appuyée par les trois partis fédéralistes à la Chambre des communes comme un progrès très significatif pour les Québécois, pour qui la reconnaissance de ce qu'ils sont par le reste du Canada revêt une grande valeur symbolique* »<sup>15</sup>. Car « *pour la première fois en 150 ans, ajoutait Martine Tremblay, le Canada aura enfin reconnu que le Québec forme une nation* », ce qui la poussait à admettre le « *caractère fondamental du geste du premier ministre canadien* »<sup>15</sup>. Ainsi faudrait-il « *prendre acte de ce progrès* », concluait Michel David en félicitant les souverainistes de leur accueil favorable à la motion<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> Bernard Descoteaux, « Et maintenant », *Le Devoir*, 29 novembre 2006, A6

<sup>14</sup> André Pratte, « Et maintenant? », *La Presse*, 28 novembre, A24

<sup>15</sup> Alain Dubuc, « Nation, le chemin parcouru », *La Presse*, 24 novembre 2006, A25

<sup>16</sup> Martine Tremblay, « Une avancée historique », *La Presse*, 24 novembre, A25

<sup>17</sup> Michel David, « Le cheval de troie », *Le Devoir*, 25 novembre 2006, C3

# Une nouvelle donne stratégique ?

**Que cette ouverture** consacre une nouvelle donne stratégique sur la scène fédérale, les souverainistes ont sûrement été les premiers à le deviner, leur hésitation devant la motion témoignant d'une certaine confusion envers cette manifestation inattendue d'un certain Canada dont ils avaient perdu la trace. Ce qui ne compromet certainement pas la pertinence de leur cause, rappelleront les défenseurs d'un certain nationalisme qui n'a pas attendu le coup de force de 1982 ou l'échec de Meech pour se convertir à la lutte indépendantiste<sup>18</sup>. Mais l'ouverture actuelle du pouvoir fédéral envers le nationalisme québécois pourrait détacher du camp national ceux pour qui la souveraineté n'est pas une fin en soi, mais d'abord la réponse partiellement résignée au refus canadien de reconnaître la différence québécoise et ses conséquences

... l'ouverture actuelle du pouvoir fédéral envers le nationalisme québécois pourrait détacher du camp national ceux pour qui la souveraineté n'est pas une fin en soi...

politiques. Car les circonstances importent en politique. Siégeant à Québec ou à Ottawa, les souverainistes auront assisté en spectateurs défaits à la séquence des événements, sans trop savoir comment en critiquer le résultat final, en ne trouvant finalement rien de mieux à soulever que de critiquer les contours qu'on y traçait de la collectivité nationale. De fait, certains dénoncèrent le « nationalisme ethnique » qui s'y manifesterait, confirmant ainsi leur cahoteuse sortie de la culture politique post-référendaire avec la problématisation excessive de la réalité nationale et sa captation par une classe intellectuelle n'en finissant plus de la redéfinir<sup>19</sup>. Ainsi, plutôt que de chercher à traduire en

pouvoir politique cette reconnaissance soudaine du fait national québécois, les souverainistes officiels auront préféré s'engager dans une autre entreprise de définition de la nation québécoise, chose à laquelle ils excellent à défaut de la faire advenir réellement, pour s'assurer de sa conformité avec une certaine modélisation de la communauté politique dans les paramètres du multiculturalisme, ce dérapage dans la sémantique contribuant clairement à miner la pleine intelligence du débat soulevé par l'ouverture fédérale.

Car quoi qu'en disent certains, l'ouverture conservatrice au Québec était tout à fait critiquable dans la perspective des intérêts du Québec. Mais pour l'envisager fallait-il encore connaître ce Canada, son imaginaire national et plus encore, sa culture politique. Tâche capitale, et pourtant négligée par la pensée souverainiste depuis plusieurs années, politologues, historiens et sociologues associés au mouvement nationaliste s'entretenant dans une méconnaissance complaisante du Canada, comme si le désir d'en sortir était une raison suffisante

de ne plus le questionner et le critiquer. On n'adressera cependant pas ce reproche à toute la politologie québécoise, quelques intellectuels travaillant depuis plusieurs années à explorer la dynamique mise en place par la constitution de 1982 et la culture politique qu'elle aura générée dans ses effets sur le pouvoir québécois et l'identité qu'elle recouvre<sup>20</sup>. Cette politologie, moins souverainiste qu'héritière d'un nationalisme compatible avec certains éléments du Canada historique, aura pour cela approfondi son étude des difficiles rapports entre le Québec et le Canada post-1982, en démontrant adéquatement comment la conjugaison de l'identité québécoise avec ce dernier était de moins en moins possible, de moins en moins souhaitable, aussi. Situation d'autant plus

<sup>18</sup> Car c'est un fait souvent négligé que la lutte pour l'indépendance politique traverse l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle québécois et n'aura pas attendu que se manifestent trop souvent les défauts du fédéralisme canadien pour définir la souveraineté comme le statut normal d'un peuple normal.

<sup>19</sup> Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, VLB, 2002, 210 p.

<sup>20</sup> Deux ouvrages exemplaires et précurseurs de cette politologie, Christian Dufour, *La rupture tranquille*, Boréal, 1992, 170 p. Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Septentrion, 1992, 265 p.

dramatique que la lutte souverainiste censée nous en sortir se sera aussi enfoncée progressivement dans un cul-de-sac stratégique ces dernières années. Mais au-delà des circonstances politiques générées par le double échec référendaire, les derniers événements nous auront surtout rappelé la nécessité d'investir à nouveau la réalité canadienne d'une pensée québécoise capable de la critiquer, en questionnant surtout la portée de sa refondation trudeauiste à un quart de siècle de distance, avec la gestion que les grandes forces dominant actuellement la scène politique canadienne proposent de cet héritage.

# La culture politique du Canada post-1982

**Soustraire leurs adjectifs** distinctifs aux Canadiens : c'est ce que souhaitait Pierre Elliott Trudeau. C'est pour cela que l'ancien premier ministre travailla à constitutionnaliser, selon ses propres termes, un régime politique censé fabriquer une nouvelle nation en assurant durablement certains paramètres politiques générateurs d'identité collective. À partir de matériaux culturels aisément disponibles et d'un désir nationaliste relativement confus suite au déclin de la référence impériale comme élément clef de l'identité canadienne, Trudeau aura travaillé à canaliser cette manière dans une seule cuve, homogène, celle de la nation canadienne. Pour le dire autrement, Pierre Trudeau aura cherché à faire du Canada un « vrai » pays en forgeant une identité nationale nouvelle, au-delà de la morphologie du Canada historique avec ses groupes français et anglais. Comme l'aura

## Pierre Trudeau aura cherché à faire du Canada un « vrai » pays en forgeant une identité nationale nouvelle...

aisément démontré Guy Laforest, la refondation constitutionnelle de 1982 aura permis à Trudeau d'arriver à ses fins en constitutionnalisant un nationalisme créateur d'un nouveau peuple<sup>21</sup>. C'est à la modernisation identitaire du Canada que se sera voué Trudeau, en désinvestissant les institutions communes d'un principe fédéral consacrant les différences régionales et nationales abritées par les différentes entités provinciales. Ce sera en bonne partie la fonction de la Charte des droits que d'interférer le plus possible avec les souverainetés provinciales pour contraindre les acteurs sociaux à déplacer leur regard vers une scène politique centrale qu'on désirait nationaliser pour de bon, ce qui en aura conduit plusieurs à dénoncer les effets défédéralisants du chartisme. Certainement, Trudeau n'aura pas créé de toute pièce ce Canada : pour dire vrai, on dira qu'il s'agit

<sup>21</sup> Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Septentrion, 1992, 265 p.

d'une synthèse en profondeur du sentiment national canadien-anglais mis en forme à partir d'un appareil conceptuel canadien-français héritier du nationalisme francophone du début du vingtième siècle québécois. Dernier héritier déclaré du nationalisme de Henri Bourassa, Pierre Trudeau aura d'ailleurs cherché à déplacer massivement le sentiment identitaire des francophones vers un Canada idéalisé, Christian Dufour s'en désolant en critiquant le fait que « *l'histoire du Canada peut être vue comme un lent mais systématique siphonnage de l'identité québécoise par l'identité canadienne* »<sup>22</sup>.

Quoi qu'il en soit, la cristallisation de cette nouvelle identité canadienne est désormais chose faite, pour peu qu'on sonde sérieusement le sentiment populaire. Un quart de siècle après sa mise en forme constitutionnelle, la représentation que Trudeau se faisait du Canada est désormais bien imprimée dans la conscience collective de la majorité anglophone. C'est ainsi qu'on apprenait dans le contexte de la querelle sur la nation que 77 % des Canadiens anglais refusaient de reconnaître

le Québec comme nation. *Canada one nation*, cet idéal increvable est au cœur de l'identité canadienne contemporaine<sup>23</sup>. Comme l'auront d'ailleurs souligné plusieurs commentateurs, c'est d'abord parce qu'il incarnait la ligne dure envers le nationalisme québécois que Stéphane Dion aura finalement raflé la mise au dernier Congrès à la direction du PLC<sup>24</sup>. Malgré son appui de circonstance à la reconnaissance de la nation québécoise, personne n'aura sérieusement douté de la fidélité doctrinale de Stéphane Dion envers les grands dogmes du Canada contemporain. On n'oubliera pas non plus les nombreuses prises de position dans l'establishment canadien contre la politique de l'actuel gouvernement central à l'égard du

<sup>22</sup> Christian Dufour, *Le défi québécois*, L'hexagone, 1989, p. 57

<sup>23</sup> [http://www.canoe.com/sections/fichier/CP-Politique\\_Federale\\_nov%2028%202006%20FR.pdf](http://www.canoe.com/sections/fichier/CP-Politique_Federale_nov%2028%202006%20FR.pdf)

<sup>24</sup> Antoine Robitaille, « Ex-collègue du nouveau chef libéral - La nation plus que l'environnement a fait gagner Dion, selon le politologue Guy Laforest », *Le Devoir*, 4 décembre 2006, A2

Québec, jugée « *mauvaise pour le Canada* », comme l'a critiqué le premier ministre ontarien Dalton McGuinty<sup>25</sup>. C'est d'ailleurs un des héros canadiens de la saga constitutionnelle de 1981-82, Roy Romanow, qui aura formulé le plus clairement l'opposition à cette reconnaissance de la différence québécoise dans l'ensemble canadien. « *The House of Commons resolution recognizing the Québécois as a nation poses serious risks to Canada's long-term stability and strength. Those who believe that the issues of the resolution's meaning and wisdom will soon pass are overly optimistic. It is like a Trojan horse, carrying within it a highly decentralized view of Canada where one's geographic fate in the country will determine whether one gets clean air and water, child care and timely health care. The resolution is a mistake, and the defence of it rests on flawed assumptions* »<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> <http://www2.canoe.com/archives/infos/quebeccanada/2006/11/20061128-193440.html>

<sup>26</sup> Roy Romanow, John Whyte, "Stephen Harper traded the peaceable kingdom for a Trojan horse", *The Globe and Mail*, 8 décembre 2006

# De Meech à Charlottetown : le dernier sursaut du Canada historique

**R**efondée en 1982, l'identité nationale canadienne prendra une dizaine d'années à s'imprimer dans la conscience collective. En fait, c'est dans la courte séquence séparant l'échec de l'Accord du lac Meech de celui de Charlottetown que se cristallisera cette nouvelle identité articulée dans une Charte des droits censée incarner une « communauté politique postmoderne » définitivement désinvestie de sa tradition historique, pour le dire comme Paul Martin dans les mois suivant son accession au poste de premier ministre<sup>27</sup>. Précédé d'une *ronde Canada* où la question constitutionnelle sera d'ailleurs pleinement découplée du problème québécois, Charlottetown donnera à la nouvelle identité canadienne l'occasion de se cristalliser définitivement. C'est avec l'idéal même d'une continuité centrée sur la mise en forme de ses deux communautés nationales

Meech correspondra à la dernière manifestation du Canada historique, son échec donnant d'ailleurs à la culture politique du Canada multiculturel l'occasion d'un déploiement sans précédent.

fondatrices que le Canada aura divorcé dans sa modernisation unitaire et multiculturelle, la simple référence à la notion de majorité étant désormais proscrite du discours public au pays des minorités. C'est d'ailleurs contre un tel Canada que militaient les partisans de Meech en œuvrant à la restauration d'un fédéralisme au moins compatible avec la différence québécoise, accueillant dans sa pratique et son imaginaire certains éléments dualistes contrecarrant la dynamique centralisatrice du pouvoir d'Ottawa. Continuateurs d'un nationalisme à la André Laurendeau, les défenseurs québécois de Meech ne parachevaient pas leur nationalisme dans l'indépendance parce qu'ils croyaient encore possible de construire un Québec fort dans un Canada consentant aux conséquences politiques

de sa réalité particulière, les deux peuples se reconnaissant mutuellement dans leurs différences et leur désir de faire œuvre politique commune. Mis en scène par une forte alliance entre le Parti conservateur de Brian Mulroney et le Parti libéral de Robert Bourassa<sup>28</sup>, Meech cherchait à colmater le gâchis constitutionnel de 1982, en réparant dans « l'honneur et l'enthousiasme » l'affront fait au Québec, profitant alors d'une conjoncture d'autant plus favorable que la déroute référendaire des souverainistes en 1980 donnait l'occasion au nationalisme québécois de se canaliser dans un projet réaliste de transformation du Canada afin d'aménager dans ses frontières une robuste société distincte québécoise. C'était la formule de Robert Bourassa alors qu'il croyait encore possible au printemps 1990 la ratification de l'Accord par l'ensemble des législatures canadiennes : enfin, le Canada serait un *vrai pays* pour les Québécois.

Mais Meech correspondra à la dernière manifestation du Canada historique, son échec donnant d'ailleurs à la culture politique du Canada multiculturel l'occasion d'un déploiement sans précédent. La dernière digue qui contenait l'apparition d'une nouvelle identité canadienne au nom du Canada historique venait de céder. Il n'y aura plus de *Quebec Round*. La culture politique du Canada contemporain prendra véritablement forme, en configurant l'espace politique et la légitimité dont il est durablement investi. C'est ce qu'on nommera après d'autres le Canada des minorités, conforme à l'idéal d'une société des identités, dans une perspective chartiste. Quant aux pouvoirs de l'Assemblée nationale, ils sont déclassés par la primauté d'une charte incarnant désormais un idéal « démocratique » métamorphosé par la sacralisation des revendications minoritaires où l'idéal multiculturel est désormais central dans la construction d'une communauté politique où

<sup>27</sup> [http://www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=archivemartin&Sub=speechesdiscours&Doc=speech\\_20040429\\_192\\_f.htm](http://www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=archivemartin&Sub=speechesdiscours&Doc=speech_20040429_192_f.htm) . Cette perspective est particulièrement bien développée dans John Ibbitson, *The Polite Revolution. Perfecting the Canadian Dream*, M&S, 2005, 270 p.

<sup>28</sup> Le Parti conservateur de l'époque comportant une importante députation nationaliste dont plusieurs représentants avaient voté oui au référendum du 20 mai 1980.



le fait français n'est plus qu'une manifestation parmi d'autres de la diversité canadienne. On assistera à l'émergence de groupes en concurrence avec la nation réclamant le droit de définir la collectivité, les autres factions identitaires affirmant représenter de grands segments de notre société n'acceptant plus leur mise à l'écart. Chacun de ces groupes considérera naturellement la différence québécoise dans les paramètres de la citoyenneté multiculturelle appelée à la dissoudre. Le cas québécois n'en sera que d'autant plus banalisé, certains se surprenant même de lui avoir autrefois accordé autant d'importance. Comme l'écrivait aussi Christian Dufour, « *il est de plus en plus évident que le nouveau nationalisme canadien issu de la Charte des droits est fondamentalement incapable de voir la réalité québécoise autrement que comme un groupe d'intérêt parmi d'autres* »<sup>29</sup>. Désormais, le Canada ne se reconnaîtra plus une dette de reconnaissance envers le Québec, comme pouvait encore le croire le cabinet conservateur de Mulroney en 1990. Ce qu'on appelait le mythe des deux peuples fondateurs ne générera plus assez d'énergie politique pour structurer durablement dans le domaine politique un courant favorable à la réconciliation avec le Québec. C'est seulement pour contenir et contrer le mouvement souverainiste que le Canada considérera le Québec dans les années qui suivront, les résultats du référendum de 1995 radicalisant cette perspective avec la mise en place d'un plan B dont la confiscation de son droit à l'autodétermination était l'objectif avoué. D'ailleurs, l'idéal canadien d'une égalité radicale des provinces conduira ces dernières à se doter pour la plupart de mécanismes référendaires intérieurs pour empêcher toute réforme constitutionnelle qui ne recevrait pas d'abord une approbation populaire formelle. Cette rupture avec la tradition du fédéralisme exécutif, qui avait au moins permis la mise en scène de Meech, réduira à néant toute possibilité sérieuse pour le Québec de s'y réinvestir formellement dans le cadre d'un grand accord officialisant sa reconnaissance dans la communauté politique fédérale.

<sup>29</sup> Christian Dufour, *La rupture tranquille*, Boréal, 1992, p. 76

Ce Canada sera à ce point fermé à sa vision québécoise que le Parti libéral du Québec renoncera d'ailleurs, suite à la publication du rapport Pelletier en 2001 – document désormais central à la doctrine constitutionnelle du gouvernement Charest, élu en 2003 – à se doter d'un agenda constitutionnel cohérent centré sur la constitutionnalisation de la différence québécoise et de ses conséquences politiques. Dorénavant, les fédéralistes québécois préféreront reporter dans le temps, sans échéance aucune, la réouverture de la constitution, ce qui consacre de facto leur adhésion inconditionnelle au Canada tel qu'il est devenu et tel qu'il ne changera pas. Tout en se réclamant d'un nationalisme qu'ils disaient incarner de plein droit, les auteurs du rapport confessaient que leur « *but n'[était] pas de faire naître chez les Québécois et les Québécoises des attentes immodérées ou irréalistes par rapport à la réforme du fédéralisme canadien, mais plutôt de procéder à la recherche concrète d'aménagements, ponctuels ou globaux, qui pourront satisfaire le Québec et le reste du*

**Dorénavant, les fédéralistes québécois préféreront reporter dans le temps, sans échéance aucune, la réouverture de la constitution, ce qui consacre de facto leur adhésion inconditionnelle au Canada...**

*Canada* »<sup>30</sup>. Ce qui surprendra de la part d'un parti qui considérait quelques années auparavant le contenu de l'Accord du lac Meech comme un minimum vital sans lequel la différence québécoise serait sérieusement compromise dans l'ensemble canadien. Certes, le PLQ ne renoncera pas à aménager le fédéralisme canadien dans la mesure du possible, mais il consentira à le faire à coup d'ententes administratives parfaitement compatibles avec un cadre constitutionnel encore hier présenté comme contraire à la survie québécoise. Du nationalisme fédéraliste, on passera ainsi à l'autonomisme administratif, consentant pour de bon au Canada, quel qu'il soit. On parlera correctement de la dénationalisation d'un fédéralisme québécois renonçant à assumer les

<sup>30</sup> Comité spécial du Parti libéral du Québec sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise, Un projet pour le Québec : affirmation, autonomie, leadership, Octobre 2001, p. 129



conséquences politiques des grands consensus nationaux sur les pouvoirs considérés nécessaires à la perpétuation de notre différence collective. C'est ce qu'on désignera aussi comme la sacralisation du lien fédéral, devenu fin en soi, comme l'écrira Pelletier dans son rapport – « *la valorisation en tant que telle de notre attachement et de notre appartenance à la fédération canadienne* », pour emprunter sa formule au rapport - en disant du fédéralisme qu'il constituait en soi une forme d'organisation politique supérieure à l'État-nation<sup>31</sup>. C'est donc dire à quel point, au seuil des années 2000, le Canada semblait fermé à toute ouverture à la différence québécoise, le camp fédéraliste décompressant le plus possible les attentes du peuple québécois pour ne pas entretenir le discours d'un mouvement souverainiste s'appuyant en bonne partie sur le caractère irréfutable de la constitution canadienne pour fonder le projet d'un État québécois indépendant.

---

<sup>31</sup> Ibid., p. 49. Le rapport consacrait aussi l'intériorisation d'une certaine partie de l'héritage trudeauiste en refusant la souveraineté non parce qu'elle difficile ou coûteuse – ce qu'en disait Robert Bourassa – mais parce que « nous ne saurions encourager une vision ethnocentrique ou repliée sur elle-même de la société québécoise ». Ibid., p. 44

# Renaissance du Canada historique ?

**C'est pourtant ce Canada** qui aura reconnu la différence québécoise en novembre dernier. Doit-on en conclure que le corset trudeauiste était finalement trop rigide pour un pays moins cartésien qu'empirique, moins lisse qu'escarpé par de massives différences collectives auxquelles il serait finalement nécessaire de consentir ? Contre le Canada des idéologues, un autre surgirait, mis en scène par un Parti conservateur où l'esprit d'équilibre de Mulroney serait étonnamment resurgi. C'est du moins cet avis qu'ont fait valoir plusieurs commentateurs de la scène politique, en conjecturant sur la fin du fédéralisme d'inspiration unitariste qui aurait pour de bon fait son temps.

C'est pourtant négliger le fait que si le chef du Parti conservateur n'adhère pas intégralement à la religion canadienne de Pierre Trudeau, il souscrit pleinement à de grands pans de la doctrine trudeauiste, avec son égalitarisme formel pour les provinces canadiennes et son refus d'un statut particulier pour le Québec, avec sa défense acharnée et convaincue d'un Canada égalitaire désancré pour de bon de l'imaginaire dualiste. Harper, authentique modernisateur du conservatisme canadien, l'aura au même moment américanisé en le désinvestissant de sa tradition *tory* qui s'était historiquement montrée plus favorable à la définition du Canada à partir de la matrice dualiste. Certes, l'homme est Albertain, pas Québécois. Pour cela, son hostilité au nationalisme québécois est moins passionnelle que cérébrale et doctrinale, ce qui ne la rend pas moins conséquente et résolue. On le confirmera simplement en se rappelant qu'il aura été le véritable inspirateur de la loi C-20 et de la mise sous tutelle canadienne du droit du Québec à l'autodétermination et qu'il s'en fait encore une fierté<sup>32</sup>. Pour le dire autrement, le premier ministre actuel, dans sa gestion de l'héritage de Trudeau, est disposé à sacrifier en bonne partie le centralisme jacobin avec son hostilité déclarée

à la nation québécoise en elle-même mais n'est certainement pas prêt à souscrire à la vision du Canada à laquelle sont encore accrochés d'une manière ou de l'autre les Québécois. À l'heure actuelle, Stephen Harper est appelé non pas à sortir d'un héritage dont il assume les éléments centraux, mais à le moderniser pour en finir avec le problème québécois en désamorçant pour de bon la lutte souverainiste sans pour autant concéder au Québec quoi que ce soit qui remettrait en question les acquis constitutionnels de l'égalitarisme interprovincial à travers duquel les provinces de l'Ouest se sont appropriées la vision de Pierre Trudeau.

<sup>32</sup> L'hostilité de principe de Stephen Harper au nationalisme québécois est amplement démontrée dans la meilleure biographie qui lui a été consacrée jusqu'à présent, celle de William Johnson, *Stephen Harper and the Future of Canada*, M&S, 2005, 418 p.

# De la reconnaissance du Québec à la reconnaissance des Québécois : neutraliser la reconnaissance québécoise en la dépolitisant

**Q**uel sera alors le défi québécois du Canada? Quel sera le défi de Stephen Harper par rapport au Québec? Non plus reconnaître la vision québécoise du pays et l'équilibrer dans son architecture constitutionnelle avec celle du Canada anglais en actualisant d'une certaine façon l'horizon d'une « société distincte » disposant des pouvoirs différenciés nécessaires à sa préservation et à son émancipation, mais plutôt, décrocher durablement le désir de reconnaissance identitaire et symbolique de la nation québécoise de ses conséquences politiques, puis convaincre les Québécois du caractère finalement négligeable de ces conséquences, une pratique suffisamment décentralisée du fédéralisme suffisant à consolider leur identité. Ce qu'on dirait aussi ainsi : neutraliser la reconnaissance de la nation québécoise en la dépolitisant pour mieux la canaliser ensuite dans

... la reconnaissance de la nation ne sera que symbolique et ne sera accrochée à aucun pouvoir particulier...

les paramètres de la culture politique post-1982. Comme l'ont d'ailleurs noté avec suffisamment d'insistance pour qu'on les croit les partisans de la motion, Stephen Harper le premier d'entre eux, la reconnaissance de la nation ne sera que symbolique et ne sera accrochée à aucun pouvoir particulier, ce qui suffit à la distinguer de Meech et de ce qu'il incarnait. C'était d'ailleurs l'avis d'un proche conseiller du premier ministre, Tom Flanagan, par ailleurs inspirateur de l'École de Calgary, au cœur de la réanimation idéologique du conservatisme canadien. « *Harper's recent motion has nothing to do with deux nations. Look carefully at the wording: "That this House recognize that the Québécois form a nation within a united Canada."* It does not say that Quebec is a nation, which would have implications of statehood, because Quebec is a territory with a government. It says that the Québécois are a nation, emphasizing people rather than government. And it is also

*significant that Harper used the French word "Québécois" even in the English text of the motion. This emphasizes that we are talking about a group of people with some common linguistic and cultural characteristics, not about a government. The Québécois, moreover, are not described as a nation tout court, but as "a nation within a united Canada," emphasizing that the concept of being Québécois has meaning only as part of Canadian history* »<sup>33</sup>. Ce qui revient à dire de la reconnaissance du Québec comme nation qu'elle s'effectuera dans les paramètres de la citoyenneté multiculturelle où les reconnaissances symboliques peuvent s'accumuler dans un capharnaüm identitaire sans nécessairement se contredire dans la mesure où elles ne sont pas génératrices de pouvoirs différenciés compromettant l'indivisibilité de la communauté politique canadienne.

On peut reprendre les précédentes considérations en en tirant désormais les conséquences : loin d'ouvrir une brèche dans l'ordre canadien post-1982, la reconnaissance de la nation québécoise entreprise par l'actuel gouvernement conservateur assurera plutôt son parachèvement en y dissolvant la dernière différence collective qui ne s'y pliait pas – parce qu'elle se réclamait d'une autre légitimité politique – et qui y faisait pour cela résistance. Car la différence québécoise était encore manquante d'un ensemble pictural canadien auquel il manquait sa touche de bleu. Si le Canada parvient réellement à la reconnaître sans pour autant sacrifier un seul pan de son édifice constitutionnel actuel, s'il parvient, pour le dire autrement, à traiter la différence québécoise comme il considère les autres manifestations du multiculturalisme canadien – son addition à la mosaïque nécessitant peut-être quelques accommodements circonstanciels mais certainement pas une restauration partielle de la vision québécoise du Canada avec sa prétention à consolider au Québec une société distincte

<sup>33</sup> [http://www.macleans.ca/topstories/politics/article.jsp?content=20061211\\_137632\\_137632](http://www.macleans.ca/topstories/politics/article.jsp?content=20061211_137632_137632)

fondée sur un pouvoir différencié – on pourra dire du premier ministre Harper qu’il aura mené à terme la neutralisation de la question nationale en la décrochant de toute réalité institutionnelle pour la dissoudre dans la gestion du pluralisme identitaire à la canadienne, qui avait d’abord été élaborée pour nier la spécificité de l’expérience historique québécoise. Comme le disait clairement l’ancien premier ministre ontarien Mike Harris au moment de la déclaration de Calgary, « *le Québec est aussi unique que le saumon en Colombie-Britannique* ». Certainement méprisante pour la différence québécoise, cette formule lapidaire n’en révélait pas moins le profond égalitarisme identitaire au cœur de la culture politique canadienne contemporaine. D’ailleurs, vue sous cet angle, la reconnaissance des *Québécoises et des Québécois* comme nation sera moins porteuse politiquement que ne l’était paradoxalement la reconnaissance du Québec comme société distincte, ce concept à portée territoriale, institutionnelle et globale étant finalement générateur de pouvoir et de pouvoirs bien plus considérables dans l’ensemble canadien. Ce que reconnaissait aussi Tom Flanagan en rappelant que « *Harper was always opposed to phrases such as “distinct society” and “special status” because they would put Quebec in a class by itself with powers enjoyed by no other province* »<sup>34</sup>. L’action de l’actuel gouvernement aura au mieux nuancé la symbolique trudeauiste en faisant le pari d’y dissoudre subtilement la différence québécoise plutôt que de la nier. Pour emprunter la formule saisissante de James Travers, « *Quebecers must convince themselves that being a distinct nation within a united Canada is meaningful, while the rest of us must conclude it’s not* »<sup>35</sup>. Qu’il s’agisse d’une prestidigitacion de grand calibre ne devrait aucunement laisser oublier que cette ouverture sera d’autant plus rhétorique qu’elle s’inscrit dans une culture politique qui canadianise ce faisant la différence québécoise sans pour autant institutionnaliser la vision du Canada dont elle était dépositaire.

Comme le disait clairement l’ancien premier ministre ontarien Mike Harris au moment de la déclaration de Calgary, « *le Québec est aussi unique que le saumon en Colombie-Britannique* ».

<sup>34-35</sup> [http://www.macleans.ca/topstories/politics/article.jsp?content=20061211\\_137632\\_137632](http://www.macleans.ca/topstories/politics/article.jsp?content=20061211_137632_137632)

# Conclusion

**EN CONSENTANT À L'ACTUELLE MOTION** pour des raisons tactiques par ailleurs compréhensibles et pas nécessairement condamnables, les souverainistes ont laissé entendre que la donne politique avait profondément changé, que l'orthodoxie trudeauiste craquelait et que la reconnaissance du Québec comme nation compromettrait durablement leur stratégie souvent basée sur le refus du Canada à tout ce que demande le Québec. Quoi qu'on pense de cette stratégie, il n'en demeure pas moins que le Canada n'a aucunement reconnu une revendication fondamentale du Québec en novembre dernier, mais a plutôt trouvé le moyen de résoudre l'équation politique québécoise dans les paramètres logiques et conceptuels du Canada post-1982. Ce qui devrait pousser les représentants du mouvement nationaliste

**... le Canada n'a aucunement reconnu une revendication fondamentale du Québec.**

québécois à dédramatiser cette motion et à décompresser les enjeux qu'elle prétend soulever plutôt que d'amorcer une crise de panique supplémentaire où ils perdront toute initiative stratégique dans la définition de l'espace politique.

Ce qui devrait surtout pousser les souverainistes à critiquer et questionner à nouveau le Canada tel qu'il est, dans sa culture politique, pour démontrer dans les circonstances nouvelles qui sont les nôtres pourquoi et comment l'identité québécoise, avec le pouvoir différencié qu'elle nécessite pour se préserver et se déployer, est encore aujourd'hui incompatible avec le Canada réel, à moins de se désinvestir de son appareillage institutionnel pour se réduire à une formule rhétorique, aussi pompeuse soit-elle. En novembre 2006, le Canada n'a pas proposé une paix honorable au Québec. Il lui a demandé une capitulation sans conditions, avec la promesse de s'incliner toutefois poliment devant son fanion; ce qui finalement ne visait que sa dissolution consentie dans les paramètres idéologiques de ce qui passait encore hier pour une inacceptable constitution.









# Présentation de l'IRQ

Fondé en 2002, l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) a pour mission, de soutenir et de diffuser des recherches et des textes d'opinion sur des sujets touchant le développement du Québec. Lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec, l'IRQ se situe au carrefour de la réflexion et de l'action. Il a pour but de susciter la réflexion sur les enjeux d'actualité qui touchent le Québec.

## Membres du Comité scientifique de l'IRQ

- **Jacques Beauchemin**, professeur titulaire au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.
- **Éric Bédard**, historien, professeur à l'Université du Québec à Montréal (TÉLUQ).
- **Joseph Facal**, professeur invité à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal où il enseigne la sociologie et le management.

## Direction de l'IRQ

- Direction générale : **Gilles Grondin**
- Responsable de la recherche et de l'animation politique : **Sébastien Cloutier**

## Pour nous rejoindre



*Institut de recherche  
sur le Québec*

**Institut de recherche sur le Québec**

2207, rue Fullum

Montréal, (Québec) H2K 3P1

Téléphone : 514 527-9891

[info@irq.qc.ca](mailto:info@irq.qc.ca)

[www.irq.qc.ca](http://www.irq.qc.ca)